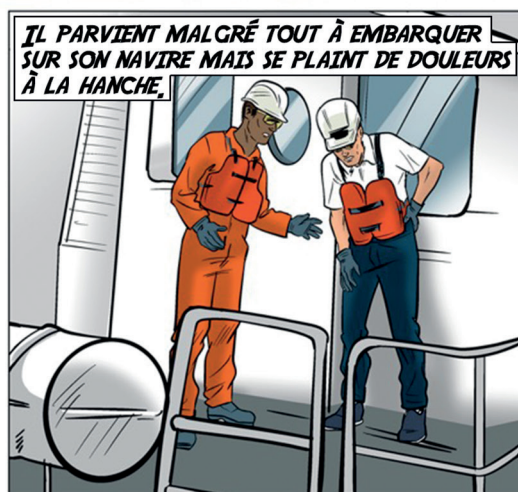
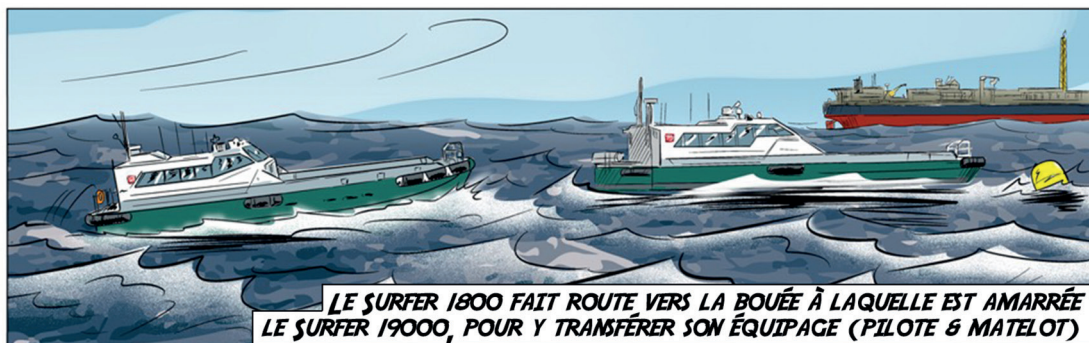


TRANSFERT DE PERSONNEL : LES PROCÉDURES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES

Le transfert d'un équipage de Surfer à Surfer en pleine mer est une opération peu fréquente et risquée qui est encadrée par des outils disponibles dans notre système de management de la sécurité (Job Safety Analysis, Safety Bridging Document, procédure « Ship-to-ship »). Ce Safety Post relate le cas d'un transfert rendu difficile par l'état de la mer. Lors de cette opération, les Best practices n'ont pas été appliquées et les outils à disposition (JSA + Stop Work Authority) non utilisés. Conséquence : un des membres d'équipage a été blessé après s'être retrouvé coincé entre les deux Surfers lors du transfert. Les procédures sont là pour aider les collaborateurs à opérer en toute sécurité, il faut les appliquer!

CE SAFETY POST EST BASÉ SUR DES ÉVÉNEMENTS RÉELS. VEUILLEZ L'IMPRIMER, L'AFFICHER ET EN DISCUTER !



LIFE SAVING RULES

À FAIRE :

- S'assurer du bon amarrage des deux Surfers conformément à la procédure de transfert d'équipage ship to ship.
- Analyser les conditions météo avant toute opération.
- Utiliser la Stop Work Authority quand toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

À NE PAS FAIRE :

- Transférer des passagers de Surfer à Surfer (hors situation d'urgence).
- Faire preuve de complaisance vis-à-vis des conditions pouvant entraver la bonne réalisation de l'opération.
- Sous-estimer les risques et ne pas tenir compte des procédures existantes.

